

*LA PARTICIPATION DES JURISTES POLONAIS A L'ACTIVITÉ  
DE L'ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL DE LA HAYE*

La participation des juristes polonais aux travaux de l'Académie de droit international de La Haye a une longue tradition. Dans la période de l'entre-deux-guerres, dans les années 1928 - 1939 y ont donné des cours des éminents représentants de la science polonaise du droit international — public et privé—les professeurs Ludwik Ehrlich, Julian Makowski, Szymon Rundstein, Józef Sułkowski, Leon Babiński, Cezary Berezowski, Bohdan Winiarski. Leurs cours, publiés dans le Recueil des cours de l'Académie de La Haye, constituent un précieux apport à l'acquis scientifique de cette Académie et à l'acquis de la science mondiale du droit international.

Après une interruption dans les premières années après la seconde guerre mondiale, à partir de 1957 les noms des internationalistes polonais se sont de nouveau trouvés sur les listes des chargés de cours de l'Académie de La Haye. Au cours des dernières dix années, la coopération des scientifiques polonais avec l'Académie s'est particulièrement intensifiée.

Depuis 1966 le représentant de la science polonaise du droit international, le prof. Manfred Lachs accède aux autorités de l'Académie de La Haye — au début en tant que membre et à partir de 1975 en tant que viceprésident du Curatorium de l'Académie.

Dans la période à partir de 1957, les professeurs polonais suivants ont donné des cours à l'Académie de La Haye :

*SECTION DU DROIT INTERNATIONAL PUBLIC*

1957 — Manfred Lachs : « Le développement et les fonctions des traités internationaux » (Recueil des cours vol. 92 — 1957/III p. 233 - 341) ;

1964 — Manfred Lachs : « International Law of outer Space » (Recueil des cours vol. 113 — 1964/III, p. 7-114) ;

1967 — Stanisław E. Nahlik : « La protection internationale des biens culturels en cas de conflit armé » (Recueil des cours vol. 120 — 1967/II, p. 63- 163) ;

1969 — Cezary Berezowski : « Le développement progressif du droit aérien » (Recueil des cours vol. 128 — 1969/III, p. 1 - 84) ;

1976 — Alfons Klafkowski : « Les formes de cessation de l'état de guerre en droit international » (Recueil des cours vol. 149 — 1976/1, p. 217 - 286) ;

1976 — Manfred Lachs : « Teachings and Teaching of International Law » (Recueil des cours vol. 151 — 1976/III, p. 161 - 252) ;

1979 — Stanisław E. Nahlik : « L'extension du statut de combattant à la

lumière du protocole I-er de Genève de 1977 » (Recueil des cours vol. 164 — 1979/III, p. 171-250);

1980 — Manfred Lachs : « Cours général du droit international public » (Recueil des cours vol. 167 — 1980/III).

*SECTION DU DROIT INTERNATIONAL PRIVE*

1972 — Józef Skąpski : « Les obligations en droit international privé dans le cadre du commerce extérieur des pays socialistes » (Recueil des cours vol. 136 — 1972/11, p. 505 - 576) ;

1973 — Witold Czachórski : « Réflexions sur les principes généraux de la responsabilité civile des pays socialistes sous l'aspect du droit international privé » (Recueil des cours, vol. 139— 1973/11, p. 393-436);

1974 — Jerzy Jodłowski : « Les conventions relatives à la prorogation et à la dérogation à la compétence internationale en matière civile » (Recueil des cours vol. 143 — 1974/III, p. 477 - 587) ;

1975 — Mieczysław Sośniak : « Les conventions conclues entre les pays socialistes sur le droit civil international et le droit international de la famille » (Recueil des cours vol. 144 — 1975/1, p. 3-76);

1979 — Jerzy Jakubowski : « Some legal Aspects of Industrial Cooperation in East-West Relations » (Recueil des cours vol. 163 — 1979/11, p. 251 - 309) ;

1980 — Jerzy Jodłowski : « Les conventions relatives à la coopération judiciaire en matière civile et commerciale entre les Etats socialistes et les Etats occidentaux » (Recueil des cours vol. 158 — 1977/V, p. 275 - 392) ;

1982 — Jerzy Rajski : « Les principes du droit commercial international des pays socialistes ». (Recueil des cours vol. 174 — 1982/1, p. 11-105);

En outre les juristes polonais suivants remplissaient les fonctions de directeurs d'étude à l'Académie de La Haye et dirigeaient des séminaires destinés aux candidats au diplôme et aux enseignants :

1972 — le prof. Wojciech Góralczyk (en droit international public),

1978 — le dr Jacek Machowski (en droit international public),

1979 — le dr Maciej Tomaszewski (en droit international privé).

*Jerzy Jodłowski*